

CHARTRE DE LA CITOYENNETÉ

Préambule

Dans un contexte global et national d'essoufflement démocratique et de renforcement des clivages sociaux, économiques, religieux et autres, qui impactent la capacité des habitants à agir pour la cité, la municipalité de Faverges-Seythenex a réaffirmé par délibération en date du 28 septembre 2022 que l'enjeu de citoyenneté est au cœur des politiques publiques qu'elle met en œuvre. La commune est l'espace naturel d'engagement du citoyen. C'est en effet dans la proximité (rue, quartier, hameau, ville...) que se construit et se réalise la citoyenneté.

Cette charte pose le cadre de l'engagement de chacune et de chacun, dans les valeurs de laïcité, de liberté, de solidarité, d'égalité, de fraternité, pour bien vivre ensemble à Faverges-Seythenex. Elle est une référence pour tous, sans condition d'âge, de sexe, d'origine ou de nationalité, hors de toute conception philosophique, politique, culturelle ou religieuse.

« On ne naît pas citoyen, on le devient. »

Chaque habitant doit pouvoir trouver dans cette charte les conditions nécessaires à son épanouissement personnel et social, dans un environnement favorable, solidaire et protégé. La charte de la citoyenneté a pour objet de formuler quelques principes qui doivent œuvrer au développement d'une vie quotidienne de qualité.

Elle permet de donner du sens et des perspectives à l'idée du « Vivre Ensemble ».

« Vivre Ensemble » implique que les règles communes soient partagées, acceptées et appliquées.

« Vivre Ensemble », c'est avoir conscience de l'intérêt général pour s'ouvrir aux autres et s'engager dans la vie de son territoire. La participation des citoyens à l'animation de la commune, à sa gestion et à son évolution est nécessaire. Elle permet aux habitants d'être force de proposition et acteurs d'une vie collective.

« Vivre Ensemble » se construit sur une confiance partagée. La compréhension, l'écoute, la tolérance permettront de créer les conditions d'un respect mutuel dans le cadre de l'intérêt général.

« Vivre Ensemble » invite chacun à accepter les autres et leurs différences.

Engagement de la commune

La commune de Faverges-Seythenex s'engage à promouvoir les valeurs et les principes civiques, laïcs et républicains sur son territoire avec la préoccupation de l'intérêt général.

Elle veille au respect quotidien des principes de liberté, d'égalité et de fraternité.

Elle s'engage par tous ses représentants élus et salariés à œuvrer au respect des droits des individus sans omettre leurs obligations.

Elle encourage la participation républicaine et met en place des actions, des temps et des structures nécessaires à son expression.

Elle accompagne le développement du monde associatif afin de susciter, favoriser et consolider le bénévolat.
Cet engagement se traduit notamment par la mise à disposition de locaux, de matériel à titre gratuit aux associations et l'octroi de subventions.

Elle réaffirme à la fois sa volonté de respecter l'indispensable autonomie des associations et son engagement résolu à leur côté dans toutes les actions contribuant à favoriser « le plaisir de vivre ensemble dans une communauté solidaire ».

Elle s'engage à mettre à la disposition des habitants toute l'information nécessaire à leur bien-être et à leur participation à la vie de locale.

Elle s'engage à valoriser la remise de la carte électorale aux jeunes habitants de Faverges-Seythenex en tant qu'élément essentiel de la vie citoyenne.

Elle veille aux bonnes conditions d'accueil et d'information pour les nouveaux arrivants
Cet engagement se traduit notamment par la mise en œuvre d'une cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants à l'occasion de laquelle leur est remis un carnet de bienvenue.

Elle facilite les actions communes.
Cet engagement se traduit notamment par l'organisation d'une journée citoyenne, d'un festival de sensibilisation au respect de l'environnement...

Elle s'implique dans le développement de l'usage de la plateforme participative « Enjeux-citoyens ».

Elle soutient la mise en place d'actions collectives permettant une concertation entre la municipalité et les habitants d'un quartier ou d'un hameau sur des problématiques particulières.

Elle s'engage à écouter les citoyens et permettre le débat démocratique en toute circonstance,
Cet engagement se traduit notamment par des temps de dialogues, « les élus à votre rencontre », des réunions de quartiers, la valorisation de la parole par la plateforme citoyenne...

Elle donne aux citoyens la capacité d'agir sur les changements de la commune et ses perspectives de développement.
Cet engagement se traduit notamment par la création du budget participatif, la consultation des associations et usagers dans les projets de création d'équipement

Elle apporte un soutien aux personnes en difficulté et vulnérables.

Elle œuvre à rendre les services municipaux accessibles, qualitatifs, efficaces et adaptés à tous les citoyens et aux différentes générations.

Elle s'engage à faire bénéficier les enfants des écoles élémentaires d'un accompagnement renforcé durant les temps scolaires et périscolaires afin de favoriser leur épanouissement et l'égalité des chances.
Cet engagement se traduit notamment par le maintien de Mercredis Sans Cartable, la mise en œuvre de l'Éducation Artistique et Culturelle des enfants (Fabric'Arts, l'orchestre à l'école), l'accompagnement financier pour l'inscription aux colonies des jeunes favergiens, la mise en place de la cantine à 1 euro, la présence des éducateurs sportifs communaux dans les écoles...

Elle encourage l'accès à la culture, aux pratiques artistiques, aux loisirs, aux sports par le biais des associations.
Cet engagement se traduit par la prise en charge financière du coût d'adhésion des enfants aux associations (Pass Sport Culture) et la gratuité d'accès à la médiathèque pour les 6-15 ans.

Elle applique des politiques de prévention de la pollution, d'économies d'énergie, de gestion des déchets...
Cet engagement se traduit notamment par la récupération et l'utilisation des eaux pluviales pour l'arrosage des massifs...

Elle crée les conditions d'un environnement sain, soucieux de la biodiversité, paisible et épanouissant.
(Cet engagement ne se traduit par : le recrutement d'un garde champêtre mutualisé avec PNR, les actions d'éducation à l'environnement (Environn'mois), le soutien des producteurs locaux et les circuits courts par la création d'un marché spécifique)

Implications des habitants, des collectifs et associations

Respect de l'autre et de l'environnement

Les habitants s'impliquent et participent à la qualité de leur espace de vie. L'éducation, la connaissance des autres, la lutte contre les préjugés, l'ouverture vers le monde vont participer à un espace de vie agréable, harmonieux et serein.

La préservation de l'environnement pour les générations actuelles et futures en est un facteur important et l'énergie citoyenne est plus que jamais la ressource indispensable pour réussir les transitions écologiques et énergétiques en cours.

Les habitants contribuent par leurs actions à valoriser et faire perdurer leur patrimoine commun.

Ils veillent à respecter leur environnement naturel et les équipements urbains (en restant vigilants notamment quant aux jets de mégots de cigarettes, détritiques, déjections canines...).

Ils acceptent l'utilisation partagée des espaces communs sans causer de nuisances à autrui (sonores...)

Ils respectent les individus, leur choix de vie et leur liberté d'opinion.

Ils acceptent les différences, qu'elles soient sociales, culturelles, de sexe, de croyances, d'âge...

Ils favorisent l'organisation d'actions communes entre les citoyens selon leur possibilité.

Ils veillent à favoriser les déplacements doux dans la mesure des possibilités de chacun.

Solidarité et bienveillance

La solidarité et la bienveillance s'apprécient et se vivent, à travers des réalités de terrain, par des attitudes et manières d'être les uns avec les autres, en particulier envers les personnes les plus vulnérables. Les attitudes partagées et à encourager sont : l'écoute, le dialogue, la considération, le respect mutuel et la bienveillance.

Les habitants font preuve de tolérance et d'entraide pour lutter contre l'isolement et l'exclusion afin de favoriser une commune plus juste et plus fraternelle. Ils s'engagent à :

- Rencontrer l'autre et favoriser l'échange,
- Apprendre à le connaître et à lui porter attention,
- Partager des moments communs,
- Pratiquer l'entraide,
- Aider l'autre à défendre ses droits,
- Développer une conscience collective,
- Partager des savoirs, des connaissances, des compétences,
- Favoriser l'autonomie.

Participation à la vie de la commune

Chaque citoyen est concerné par l'élaboration de son cadre de vie. Comprendre et s'approprier la vie de la commune l'aidera à en être acteur et donnera du sens à un destin collectif. Le développement de la citoyenneté est donc un moyen de renforcer le lien social. Les associations, en regroupant les habitants autour d'objectifs partagés, contribuent à favoriser le plaisir de vivre ensemble dans une communauté solidaire.

Pour favoriser la vie de la commune, les habitants, dans la mesure de leurs possibilités, tendent à :

- S'informer sur la vie de la commune, l'action de la commune, les services publics et les associations,
- Participer aux réunions de quartiers,
- Exercer leur libre expression dans les débats publics et être force de proposition,
- S'engager collectivement ou individuellement à la vie de la commune (organiser des actions communes comme les fêtes de quartier, les opérations écocitoyennes, la journée citoyenne),
- Adhérer et aider au développement de la vie associative,

Chaque association agit dans le sens de :

- La solidarité,
- La lutte contre le racisme et toute forme de discrimination,
- La défense des droits de la personne et des droits sociaux,
- La promotion de valeurs humanistes et sociales,
- La création et l'expression sous toutes leurs formes,
- La mise en œuvre de projets d'intérêt collectif...
Chacune est partie prenante de la démocratie locale et est indispensable à la vie de la commune.
- Être attentif dans la vie et en tout lieu, à la parole de tous dans toute sa diversité (parité homme/femme, personnes handicapées, intergénérationnel, habitants d'origines diverses...).

Cette charte de la citoyenneté fixe des engagements réciproques. Elle doit permettre à chaque habitant un vivre ensemble agréable et apaisé. Son objectif est de pouvoir envisager le développement et les perspectives de la collectivité en toute sérénité dans le respect des valeurs de la République : Liberté, Égalité, Fraternité.

Fait à Faverges-Seythenex, le 18 mars 2024,

